

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTÈMENT DE LA VIENNE</p> <p>ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN</p> <p>COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN *****</p> <p>Date de la convocation : 17/10/2023 Nombre de conseillers en exercice :13 .. Présents : 12...</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023</p> <p>L'an Deux Mil Vingt-trois, le lundi 23 octobre à 19 H, le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.</p> <p>PRESENTS : GALLET Jean-Luc, adjoint, REIGNER Audren, ACIER Jean-Marie, conseillers délégués, LIAGRE Bruno, MENNESSON Evelyne, MAUPOINT Francette, FIORILLO Katia, DUPRÉ Alicia, BOISSELLIER Nicolas, MEUNIER François, , AUBERT Nicolas.</p> <p>Absent : AOUATE Jérôme,</p> <p>Secrétaire : Nicolas AUBERT</p>
<p><u>Objet de la délibération :</u></p> <p>Boulangerie : Etude de devis pour la peinture de la façade</p> <p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 24/10/2023 ; et de la publication le 24/10/2023</p>	<p>Le Maire rappelle que la peinture de la façade de la boulangerie a besoin d'être refaite et présente 2 devis aux membres du conseil.</p> <p><i>Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accepte le devis pour un montant de 1 790.78 € HT de l'entreprise Gazeau Jean-François,</i> - <i>Autorise le maire à signer le devis,</i> - <i>Dits que les crédits seront inscrits au budget.</i>
	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SAVATON</p>   <p style="text-align: right;">Le secrétaire Nicolas AUBERT</p> 

AR Prefecture

086-218600443-20231023-202310N6-DE
Reçu le 24/10/2023